Offre de stage

Evaluation à mi parcours du plan de gestion 2022-2031 de la Réserve Naturelle Nationale des gorges de l'Ardèche

Contexte

Le Syndicat mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) est constitué de 16 communes ardéchoises et gardoises et des Départements de l'Ardèche et du Gard. Il est administré par un comité syndical de 38 élus.
Le SGGA a comme objectifs de favoriser la conservation du patrimoine naturel et culturel, de maitriser la fréquentation, d'entretenir les infrastructures d'accueil et de découverte ; l'ensemble dans un souci d'équilibre entre protection et développement du territoire.
Il conduit des missions de préservation, de gestion et de mise en valeur des espaces naturels protégés (Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, sites Natura 2000, site classé du Pont d'Arc, Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche) et est l'animateur d'une démarche Grand Site de France.

Créée en 1980, la Réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche (RNNGA) protège un vaste ensemble de milieux naturels remarquables, caractérisé par la diversité de ses habitats, la richesse de sa biodiversité et la présence d'espèces patrimoniales à forts enjeux de conservation.
Le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) assure la gestion de la réserve naturelle et met en œuvre les actions de connaissance, de préservation, de surveillance et de sensibilisation nécessaires à la conservation de ce patrimoine naturel.
Le plan de gestion 2022-2031 constitue le document de référence qui définit les objectifs à long terme de la réserve et programme les opérations à mettre en œuvre pour les atteindre. Arrivée à mi-parcours, sa mise en œuvre doit faire l'objet d'une évaluation afin de mesurer le chemin parcouru, d'apprécier les résultats obtenus et d'adapter, si nécessaire, les actions prévues pour la seconde moitié du plan.
Cette évaluation devra tenir compte des résultats des suivis scientifiques, de l'évolution des enjeux écologiques, des pressions qui s'exercent sur le territoire et des moyens mobilisés par le gestionnaire. Elle constituera un outil d'aide à la décision pour orienter les priorités de gestion jusqu'en 2031.

Objectifs du stage

L'objectif principal du stage est de réaliser **l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion 2022-2031** de la RNNGA et de proposer des ajustements opérationnels pour la période 2027-2031.
Le ou la stagiaire travaillera en lien étroit avec le pôle « Gestion des Espaces Naturels » du SGGA et sous la direction de la responsable du pôle et conservatrice de la réserve, en s'appuyant sur les documents de programmation, les bilans d'activité, les données de suivi et les échanges avec les agents et partenaires concernés.

Activités

1. Évaluer la mise en œuvre à mi-parcours du plan de gestion 2022-2031

- Evaluation quantitative et qualitative des actions réalisées entre 2022 et 2026 ;
- Evaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels à partir des indicateurs disponibles et des résultats des suivis scientifiques ;
- Regroupement des données permettant le suivi des indicateurs sous forme de tableau de bord, utilisable jusqu'à la fin de la mise en œuvre du document.

2. Analyser les résultats et les enjeux de gestion

- Mettre en perspective les actions réalisées avec l'évolution des connaissances, des enjeux de conservation et des pressions exercées sur la réserve ;
- Identifier les éventuels besoins d'adaptation des priorités de gestion pour la seconde moitié du plan.

3. Proposer des ajustements pour la période 2027-2031

- L'établissement d'un prévisionnel de programmation des actions pour la seconde phase du plan de gestion ;
- Actualiser les outils de suivi du plan de gestion et formaliser les résultats dans un rapport d'évaluation à mi-parcours, accompagné de propositions opérationnelles pour la période 2027-2031.

Profil recherché

Formation : Master 2 en écologie, gestion et conservation de la biodiversité, gestion des espaces naturels, environnement ou aménagement du territoire.

Connaissances et compétences attendues :

- Connaissances sur la protection des espaces naturels en France et sur l'évaluation des politiques publiques,
- Connaissances en écologie et gestion d'espaces naturels,
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction,
- Maîtrise des outils bureautiques, notamment des tableurs pour le traitement et l'analyse de données,
- Une connaissance de la méthodologie nationale des plans de gestion d'espaces naturels, notamment du Cahier technique 88, serait appréciée,
- La maîtrise d'un logiciel de système d'information géographique (SIG), notamment QGIS, serait un plus.

Qualités recherchées :

- Rigueur, autonomie, sens de l'organisation et force de proposition,
- Aisance relationnelle et goût du travail en équipe,
- Intérêt pour les enjeux de conservation de la biodiversité et la gestion des espaces naturels protégés.

Le permis B est souhaité pour faciliter les déplacements professionnels sur le territoire de la réserve.
Ordinateur personnel exigé.

Conditions du stage

Le ou la stagiaire sera encadré(e) par la conservatrice de la RNNGA et travaillera en lien avec les agents du SGGA. Il ou elle disposera des documents de gestion, des bilans d'activité et des données nécessaires à la conduite de l'évaluation.
Le stage se déroulera principalement au sein des locaux du SGGA, avec des déplacements ponctuels sur le territoire de la réserve et des échanges avec les partenaires concernés.

La gratification sera calculée selon la réglementation en vigueur.

Calendrier

Date de publication : mardi 17/11/2026
Date limite de dépôt des candidatures : jeudi 10/12/2026 à 12h
Entretiens prévus le mardi 15/12/2026

Période : À définir selon le calendrier universitaire, idéalement à partir du printemps 2027

Modalités de candidature

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à : Monsieur Didier BOULLE, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Par courrier : SGGA - 17 place du Couvent - 07700 SAINT-REMEZE
Ou par mail à Mme Lucie SCHAEFFER, responsable du pôle Gestion des Espaces Naturels : l.schaeffer@gorgesdelardeche.fr